

Doc nature :

Ne tirez plus sur le héron

accueil : www.photos-neuch.net

page école : www.photos-neuch.net/ecole.php



La nuit est déjà tombée et tout à coup un cri bref, puissant et rauque retentit. C'est un héron cendré qui se rend à un lieu de pêche.

Cet oiseau pêche surtout au crépuscule et de nuit. La journée, il se tient volontiers perché sur un arbre, immobile, à l'abri du feuillage. Le héron vole en battant les ailes d'un mouvement lent et souple. Il reste perché des heures et se déplace sur les rives des étangs et cours d'eau avec prudence. Un seul de ses mouvements est extrêmement rapide : lorsqu'il tend son cou pour attaquer une proie. Le héron pêche au harpon, grâce à un bec en poignard. Il étourdit sa proie d'un coup et l'avale entière. Il se nourrit essentiellement de poissons de toutes espèces, pêchant le plus souvent les plus lents, de batraciens, d'insectes aquatiques, mais aussi de reptiles et de petits mammifères. Le héron vit près des eaux peu profondes, mais on le voit de plus en plus à l'affût des rongeurs en plein champ. (...)

Les hérons construisent leur nid dès le mois de février, souvent en des lieux qui dominent leur territoire de chasse. Ils nichent le plus souvent sous la cime d'un grand arbre. L'incubation des oeufs dure 25 à 28 jours et les petits quittent le nid à l'âge de deux mois.

En septembre et octobre, les hérons de toute l'Europe migrent vers le sud. Notre canton accueille ceux du nord et ceux qui ont niché chez nous vont plus au sud, dans le bassin méditerranéen. Dès le mois de février, les hérons cendrés regagnent leurs lieux de nidification.

Depuis des milliers d'années les hérons pêchent les poissons et il en restait toujours un foisonnement. Depuis que l'homme s'est mis à détruire et polluer la nature, il s'est acharné contre les animaux qui lui font concurrence. Ainsi, le héron a failli disparaître. Or cela n'a pas empêché l'appauvrissement de nos rivières en poissons. Le coupable n'est ni la loutre, ni le héron mais la pollution des eaux, la canalisation des rivières et les drainages. Mais il était plus facile de se retourner contre les prédateurs que contre nos propres erreurs.

Depuis 1925, le héron cendré est protégé dans notre pays et sa population augmente. Les seuls dégâts que peuvent commettre les hérons concernent les piscicultures. Mais il est difficile de protéger ces installations où l'on concentre les poissons d'élevage. Inutile donc et d'ailleurs défendu, de tirer sur les hérons comme le font parfois certains pêcheurs.

P.R.

(Extrait de presse)